RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01481
Numéro SIREN : 851 626 325
Nom ou dénomination : AB'RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2021 sous le numéro de dépôt 15476

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : AB'RENOV — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 30 rue Pierre Brasseur 77100 MEAUX

Numéro SIRET * : 8 5 1 6 2 6 3 2 5 0 0 0 1 9

"Copie certifiée conforme à l'original" Le Président

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 7

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122019 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	90	042	90	90
	Total I (5)	044	90	048	90	90
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	57 118	070	57 118	60 940
	Créances (2) — Autres * (3)	072	10 025	074	10 025	4 225
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	767	086	767	11 569
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	67 909	098	67 909	76 734
	Total général (I+II)	110	67 999	112	67 999	76 824

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	8 771	
	Résultat de l'exercice	136	3 648	8 871
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	13 520	9 871
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	29 079	43 626
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 555)	172	15 401	23 327
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	54 479	66 953
	Total général (I + II + III)	180	67 999	76 824

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : AB RENOV — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2020 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2019 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217 21 383	218 102 085	240 811
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226 11 000	
	Autres produits		230 3 510	5
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 116 595	240 815
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238 25 892	40 752
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242 59 846	176 778
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244 179	179
	Rémunérations du personnel *		250 21 593	9 834
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252 5 067	2 836
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 21	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 112 598	230 378
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 3 997	10 437
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI) 300 349	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 566
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 3 648	8 871

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312 3 648	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318	
	Provisions non déductibles *										322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						330 349	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350 11 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354 7 003
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)										356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 7 003

AB'RENOV

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 30, rue Pierre Brasseur 77100 MEAUX
N° d'identification : 851 626 325 RCS MEAUX

Je soussigné Didier SOTTIZON, agissant en qualité de Président et de seul associé de la société AB'RENOV après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi,
prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice ;
- la constatation des conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce.

Prise de décisions :

*** Première décision**
L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 3 648,49 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- La totalité en report à nouveau, soit	3 648,49 €
TOTAL	3 648,49 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

*** Troisième décision**

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

*** Quatrième décision**

L'associé unique rappelle que le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

SD

L'associé unique décide de fixer ultérieurement la rémunération de Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le Président aura droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Meaux

Le 30 juin 2021

Didier SOTTIZON
Associé unique - Président



"Copie certifiée conforme à l'original"
le président

